

MOT DU PRÉSIDENT (Gilbert Marquis)

L'année 2021 se termine comme elle a commencé, nous obligeant à réduire nos contacts et revenir à des rencontres en virtuel. Cette pandémie continue de nous apporter son lot de préoccupations tant sur nos entreprises que dans notre quotidien. Depuis presque deux ans, nous avons eu à s'adapter à de nouvelles façons de faire et de vivre. Avec la flambée des cas qui touchent actuellement toutes les régions, nous vous invitons à être vigilants et à prendre soin de vous. Le gouvernement nous impose à nouveau des mesures restrictives, mais c'est difficile de faire autrement dans la situation. On ne peut pas se rassembler comme on le souhaiterait, mais l'important est bien de pouvoir garder contact. Soyez assurés que nous sommes de tout cœur avec vous. Même si l'accès au bureau est limité, il est toujours possible de nous joindre. Le personnel demeure disponible pour vous soutenir et répondre à vos besoins. Profitons tous de cette pause pour refaire le plein d'énergie et accueillir la nouvelle année avec joie et sérénité.



Message du SCF CPA Bas-Saint-Laurent Inc. (Marc St-Roch)

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau a annoncé que le 3^e paiement au titre du Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers est maintenant disponible. Les producteurs de lait enregistrés auprès d'un office ou d'un organisme provincial de mise en marché du lait en date du 31 octobre 2021 ont jusqu'au 31 mars 2022 pour s'inscrire au Programme auprès de la Commission canadienne du lait pour recevoir leur indemnité. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.



Un magnifique ouvrage pour la Fondation de la famille agricole! (Claire P. Beaulieu)

Vous pouvez maintenant vous procurer le livre : *La famille agricole*, publié aux Éditions de l'homme. Un projet de la Fondation de la famille terrienne devenue la Fondation de la famille agricole le 16 novembre dernier. Cet ouvrage raconte le parcours de plusieurs des 64 familles, qui ont reçu le titre de famille agricole de l'année. La Fondation met ici en mémoire sa riche histoire valorisant par le fait même des familles lauréates et démontrant au fil des pages l'histoire d'amour qu'est l'agriculture. Ces familles partagent des valeurs exceptionnelles de solidarité, d'entraide, de respect de l'autre et de la nature, du travail bien fait, de la passion du métier et de la relève. La Fondation, créée cinq ans après la mise sur pied de ce concours, honore ces familles depuis bientôt 60 ans, un cap qu'elle franchira en 2022. L'idée de souligner cet anniversaire par la publication d'un bel ouvrage leur rendant hommage tombe à point, particulièrement en cette ère où l'achat local a pris un véritable envol. Ce projet a pu être réalisé grâce à l'équipe chevronnée de PLX Média et Les Éditions de l'homme. Le premier ministre du Québec, François Legault, y signe un avant-propos, ainsi que Marie-Ève Janvier, qui est porte-parole de cet ouvrage. Pour plus d'information, suivez la Fondation sur son [site Web](#) et sa page [Facebook](#)! Le livre est également disponible à la boutique en ligne de l'Union des producteurs agricoles et en librairie.



POUR NOUS JOINDRE : Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent
284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
☎ 418 723-2424 ou 418 856-3044
☎ 1 800 463-8001
✉ bas-saint-laurent@upa.qc.ca

Centre de services de La Pocatière
1120, 6^e Avenue, bureau 100
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Centre de services de Saint-Antonin
125, rue du Carrefour
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0

Soutien communautaire (Marc Tétreault)

Cette année, les Éleveurs de porcs du Bas-Saint-Laurent utilisent leur budget de promotion pour offrir de la viande de porc aux cuisines collectives du Bas-Saint-Laurent. **Six cuisines se sont partagé une commandite de 5 000 \$.** Depuis deux ans, les Éleveurs de porcs viennent en aide aux plus démunis. L'an dernier, l'argent a été distribué aux banques alimentaires de la région dans le cadre de la campagne : On s'épaule!



2^e paiement 2021 – Programme ASREC Foin (Éric Pagé)

Le 16 décembre dernier, La Financière agricole du Québec (FADQ) a procédé au 2^e paiement aux assurés de la protection d'assurance-récolte collective pour le foin et le pâturage. Ce paiement inclut essentiellement des indemnités pour la perte de qualité et de quantité de la 3^e fauche ainsi que la perte de quantité de la 3^e période de pâturage. Ce 2^e paiement couvre également la mise à jour de la valeur de remplacement en fonction de la perte moyenne régionale de rendement global. Pour le Bas-Saint-Laurent, le montant global du 2^e paiement se chiffre à près de 3 millions de dollars pour une indemnité totale sur l'ensemble de la saison de plus de 11 millions de dollars. L'indemnité totale moyenne des 904 producteurs assurés est de 12 296 \$. Le taux de perte brut moyen régional calculé par les stations météo est de 26,5 %. Celui-ci varie de 19,2 % (Esprit-Saint) à 34,9 % (Lac Matapédia). Après avoir enlevé le déductible de 15 %, le taux de perte nette est donc de 11,5 % et se situe dans la fourchette de 4,2 % à 19,9 %.

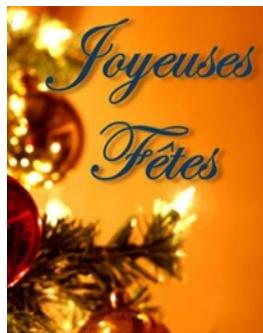


Portrait régional des plastiques agricoles au Bas-Saint-Laurent (Chantale Dubé)

Le 8 décembre dernier, le consortium Élyme conseils, JMP Consultants et Synergie BSL a dévoilé, en collaboration avec Co-Éco et la Fédération régionale, les résultats de la première étape de son mandat, soit le portrait régional des plastiques agricoles au Bas-Saint-Laurent. Voici les liens pour trouver le rapport complet ainsi que le feuillet des faits saillants de l'étude : Les plastiques agricoles au Bas-Saint-Laurent, Livrable 1 - Portrait des gisements de l'entreprise agricole au récupérateur.

[Rapport complet](#) - Les plastiques agricoles au Bas-Saint-Laurent (portail – Agri-Réseau)

Résumé des [faits saillants](#) (portail – Agri-Réseau)



Tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité en cette période des Fêtes.
Joyeux Noël et Bonne année 2022 !

Prendre note que les bureaux de Rimouski et Saint-Antonin seront fermés du 23 décembre au 3 janvier inclusivement et celui de La Pocatière du 22 décembre au 4 janvier inclusivement.

ACTIVITÉS À INSCRIRE À VOTRE AGENDA

Rencontres d'information des Producteurs de lait

14 janvier (La Mitis) - 17 janvier (Rivière-du-Loup) - 18 janvier (La Matanie) - 19 janvier (La Matapédia) - 21 janvier (Rimouki-Neigette) - 24 janvier (Témiscouata) - 25 janvier (Les Basques) - 26 janvier (Kamouraska)

Rencontres d'information des Producteurs et productrices acéricoles
25 janvier (Mont-Joli) - 26 janvier (Témiscouata)

Ces rencontres sont sujettes à des changements selon les mesures sanitaires qui seront en vigueur.



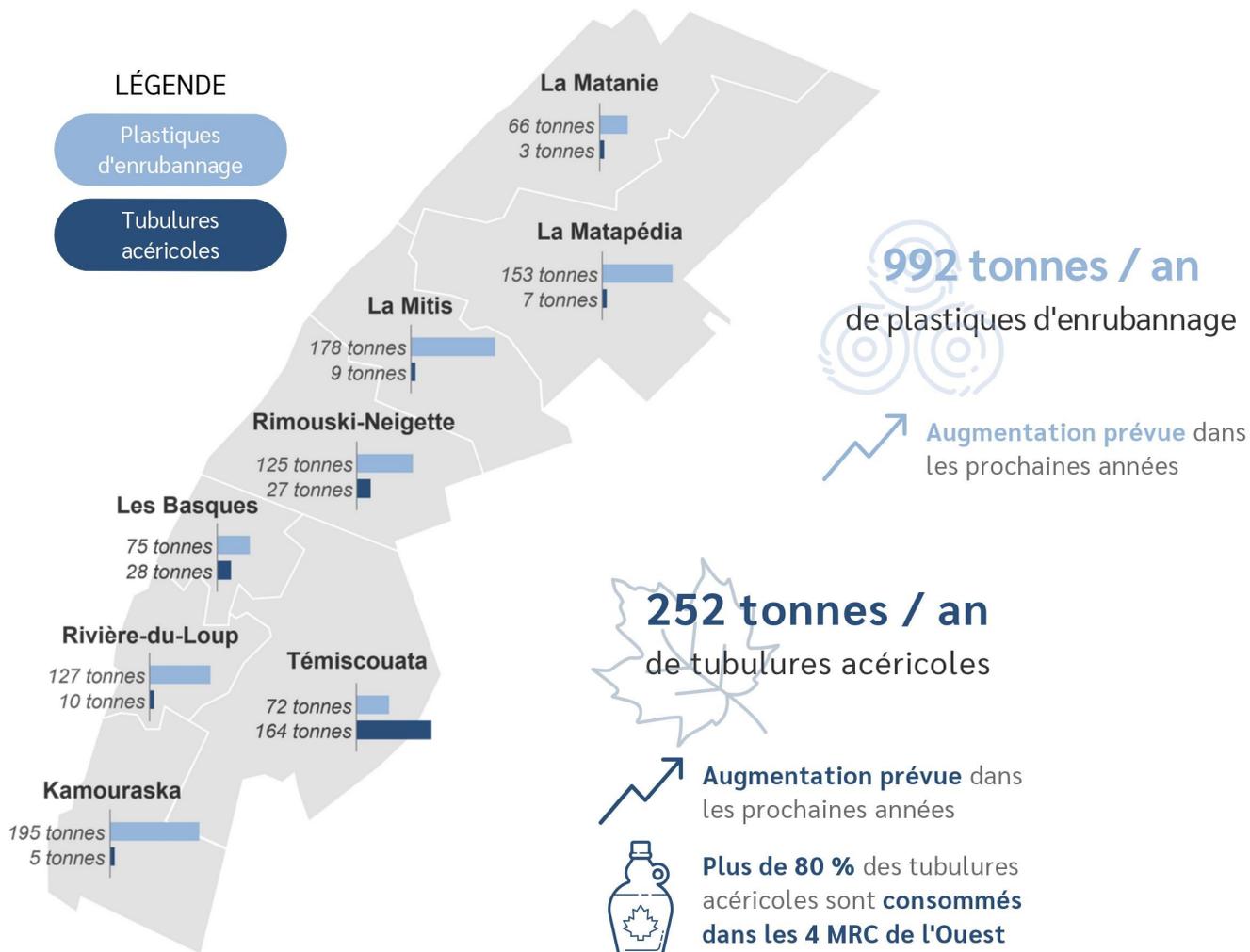
LES PLASTIQUES AGRICOLES AU BAS-SAINT-LAURENT

Ce portrait régional de la situation des plastiques d'enrubannage et des tubulures acéricoles de l'entreprise agricole au récupérateur a été réalisé dans le but d'améliorer le recyclage de ces matières.

[Le rapport complet est disponible ici](#) sur le site d'Agri-Réseau.

Quantités générées par année

Les données de la première page et celles concernant l'implication des producteurs agricoles sur la deuxième page sont tirées d'un sondage réalisé au printemps 2021 auprès de 1 500 entreprises agricoles (taux de réponse de 26,5 %, soit près de 400 répondants).



Les plastiques d'enrubannage pour l'entreposage

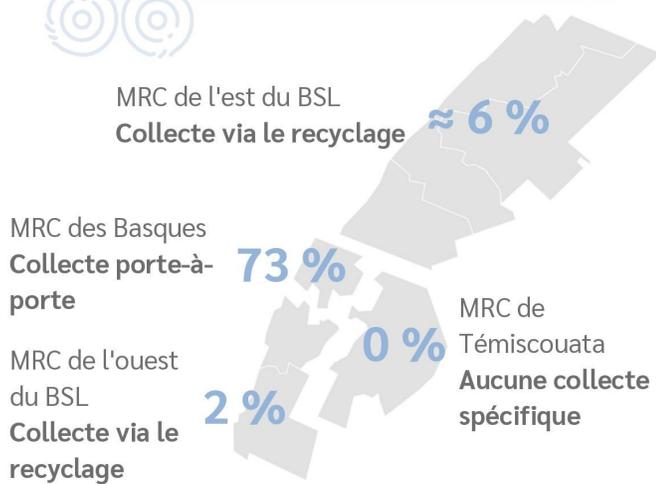
80 % des entreprises répondantes utilisent des plastiques d'enrubannage

70 % d'entre elles soutiennent que c'est une méthode simple qui garantit une bonne qualité de fourrage

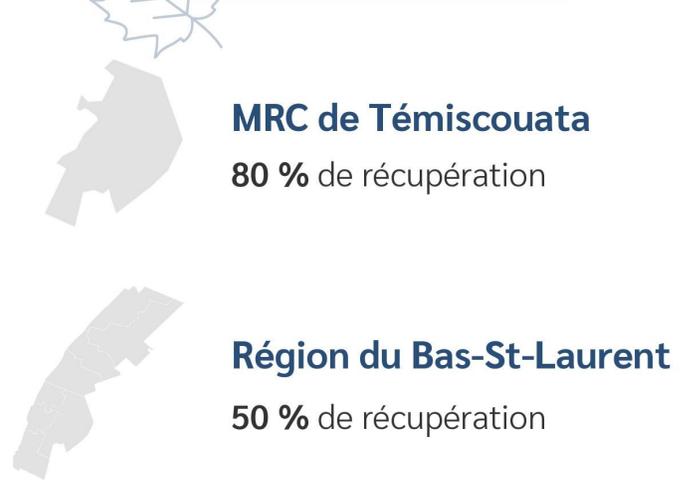
Pourcentage de récupération par année

Les données de cette section proviennent d'une enquête menée auprès des acteurs de la gestion des plastiques.

Plastiques d'enrubannage



Tubulures acéricoles



Pour l'ensemble du Bas-Saint-Laurent

90 % non récupérés
et sont principalement **enfouis**

10 % (97 tonnes / an) récupérés
et sont **recyclés en granules** ou **valorisés en énergie**

132 tonnes non récupérées
et principalement **enfouies**

120 tonnes récupérées
et **recyclées en granules**

La MRC des Basques et la collecte porte-à-porte

Un système de collecte simple avec un taux de participation de 90 % des producteurs de la MRC qui permet un contrôle efficace de la contamination mais dont les coûts restent à identifier plus précisément

La récupération des tubulures dans la MRC de Témiscouata

Un système gratuit, volontaire et à proximité des utilisateurs réalisé en partenariat par la Régie Intermunicipale des Déchets de Témiscouata (RIDT) et la Société VIA

Tous les producteurs sont prêts à s'impliquer pour le recyclage ou la valorisation des plastiques agricoles en posant une ou plusieurs des actions ci-dessous

55 %

sont prêts à mettre les plastiques agricoles en vrac dans un conteneur

43 %

sont prêts à stocker les plastiques à la ferme pour quelques mois

40 %

sont prêts à secouer les plastiques pour en retirer les résidus et la glace

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.

Québec

Élyme conseils
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Synergie
BSL

JMP
CONSULTANTS

En collaboration avec le comité régional sur les plastiques agricoles du Bas-Saint-Laurent, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et Co-éco